

POUR L'ÉGALITÉ REELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



Des inégalités persistantes

Dans la Fonction publique, les femmes gagnent **10,5% de moins** que les hommes en moyenne (équivalent temps plein).

Plus marqué dans la Fonction publique d'État (13,1%) et encore dans la Fonction publique hospitalière (18,3%).

Au ministère des armées 42% des agents civils sont des femmes, mais :

63% des postes les moins bien rémunérés leur sont confiés.

Seulement 27% d'entre elles sont dans les catégories A+ (cadres supérieurs).

Parmi le personnel militaire, le constat est d'autant plus alarmant (18%).

26% des femmes travaillent à temps partiel contre seulement 9% des hommes, freinant leurs carrières et leurs revenus.



Monoparentalité et impact économique

Dans la société (et donc dans la Fonction publique aussi), la monoparentalité touche majoritairement les mères.

Les études montrent que l'arrivée d'enfants impacte fortement les carrières des mères, qui réduisent ou interrompent leur travail plus souvent que les pères : cela creuse les écarts de revenus à long terme.

Selon l'INSEE, les mères perçoivent en moyenne 29,9% de moins que les pères, et cet écart atteint 40,9% pour les parents de trois enfants ou plus, combinant salaires et volume de travail.

Travail domestique et répartition inégale

À la maison, les femmes consacrent beaucoup plus de temps aux tâches ménagères et familiales que les hommes, ce qui pèse sur leur disponibilité professionnelle, leur choix de temps de travail et leur carrière.

Dans les familles avec enfants, plus de 7 h de tâches ménagères par semaine en moyenne pour 73% des femmes, contre beaucoup moins pour les hommes. Cette « double journée » (emploi + tâches domestiques) explique en grande partie :

- ✓ Le recours au temps partiel, souvent subi,
 - ✓ Les carrières moins linéaires,
 - ✓ Les écarts de salaire et de promotion.
- gers.gouv.fr



Ce que nous revendiquons

- ✓ Égalité salariale réelle dans toute la Fonction publique
- ✓ Fin du temps partiel subi et choix réel du temps de travail
- ✓ Revalorisation des métiers à forte féminisation
- ✓ Accès égal aux postes à responsabilités
- ✓ Services publics de garde d'enfants adaptés
- ✓ Congé parental mieux rémunéré et réellement partagé entre parents
- ✓ Partage équitable des tâches domestiques reconnu et soutenu collectivement
- ✓ Femmes & hommes, même travail, même carrière, mêmes revenus !

**Pour une Fonction publique exemplaire :
Mobilisons-nous tous.tes pour l'égalité !**

